

RAPPORT ANNUEL 2020
CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

13 AVRIL 2021

TABLE DES MATIÈRES

Entretien des sentiers piétonniers dans le secteur chauveau.....	6
Problème de circulation intersection Notre-Dame et la rue Frenette	6
Projet de logements sociaux à l'intersection de la rue Bernard-Grondin et de l'avenue de la Famille.....	6
Préoccupations citoyennes et résolutions.....	7
Qualité de l'air	7
revitalisation des berges de la rivière lorette.....	8
Sécurité près des écoles.....	8
StRATégie de sécurité routière 2020-2024 de la ville de québec	9
table concertation vélo (TCV)	9
Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires (VDAAA)	9
Conclusion	9
2,1 Le Conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	10
2,2 Les membres du conseil d'administration	10
2,3 Le territoire du quartier	11
3,1 Séances régulières	11
3,2 Participation à d'autres activités.....	12

4,1 Plan d'action 2020	12
1 — Contribuer à la qualité de vie du milieu.....	12
2 — Soutenir la vie communautaire dans le quartier.....	12
4,2 Actions touchant le plan d'action 2020	13
1 — Contribuer à la qualité de vie du milieu.....	13
2 — Soutenir la vie communautaire dans le quartier.....	13
4,3 actionS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE	14
CONSULTATIONS PUBLIQUES.....	14
4,4 aUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES	15
4,5 RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	16
Résolution CQA-20-CA-03	16
Résolution CQA-20-CA-04	16
Résolution CQA-20-CA-09.....	17
Résolution CQA-20-CA-14	17
Résolution CQA-20-CA-35	18

1. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est maintenant l'heure de vous présenter le bilan des actions de la dernière année d'activités de votre conseil de quartier. La pandémie a provoqué des retards dans certains dossiers, mais elle nous a forcé, en collaboration avec la Ville de Québec, à nous réinventés afin de pour vous rejoindre. Les réunions en vidéoconférence depuis juin dernier en sont un bon exemple. Les enjeux de sécurités routières, de la qualité de l'air principalement dans le secteur Champigny, du transport actif, de la protection du territoire agricole, de l'aménagement harmonieux de notre quartier sont quelques-unes des préoccupations des membres du conseil d'administration.

Comme dans les rapports annuels précédents, nous rappelons cette remarque que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été menées, telles que décrites dans le présent rapport.

ENTRETIEN DES SENTIERS PIÉTONNIERS DANS LE SECTEUR CHAUVEAU

Nous continuons à faire des pressions sur la ville afin que le sentier piétonnier entre les deux écoles (l'Étincelle-Trois-Saisons) soit entretenu 12 mois par année. Les réponses que nous recevons de la ville ne sont pas très satisfaisantes aux yeux des membres du CQA surtout que des sentiers piétonniers ayant les mêmes contraintes (longueur, largeur, voisins) sont déneigés dans Champigny. Le manque d'espace pour entreposer la neige sans la souffler dans la cour arrière des résidences semble être la problématique majeure pour ne pas entretenir le sentier. Actuellement, la Ville de Québec procède à l'abaissement de la neige aux extrémités des passerelles. Le CQA ne demande pas d'envoyer la neige chez les citoyens, mais d'utiliser la même technique de déneigement que dans le secteur Champigny pour que l'ensemble des citoyens de notre territoire reçoivent la même qualité de service.

PROBLÈME DE CIRCULATION INTERSECTION NOTRE-DAME ET LA RUE FRENETTE

En mars dernier, de nombreux citoyens du secteur de la rue Frenette se sont présents pour décrier un problème majeur de sécurité à l'intersection de cette rue et de l'avenue Notre-Dame. Plusieurs accidents sont déjà survenus au cours des ans et le trafic est devenu de plus en plus rapide sur l'avenue Notre-Dame. La hauteur du feu de signalisation semble problématique puisque les automobilistes et cyclistes l'aperçoivent à la dernière minute. La ville devrait effectuer le remplacement du feu de circulation en 2021.

PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX À L'INTERSECTION DE LA RUE BERNARD-GRONDIN ET DE L'AVENUE DE LA FAMILLE

La Ville de Québec souhaite implanter trois bâtiments comprenant 60 logements à loyer modique à l'intersection de la rue Bernard-Grondin et de l'avenue de la Famille. Le dossier suit son cours.

PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES ET RÉOLUTIONS

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année. Nous nous sommes assurés, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. La section 4.2 du rapport vous présente un résumé de nos actions.

Afin de pouvoir vous joindre plus facilement, le conseil de quartier a sa page Facebook, « Conseil de quartier de l'Aéroport ».

Également durant l'année, le conseil adopte plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. La section 4.5 fait état de nos résolutions et des actions prises.

QUALITÉ DE L'AIR

Créé en 2013, le comité sur la qualité de l'air a pour objectif de sensibiliser les citoyens, particulièrement ceux du secteur Champigny, aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs afin de réduire leur impact sur la santé, la sécurité et l'environnement. Trois personnes forment ce comité soit M. Réjean Martel, président du C.A. ainsi que deux autres citoyens, M^{me} Nicole Thibault et M. Alain Michard.

Les statistiques de 2019 du Ministère Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) nous indiquent que le nombre d'heures où l'indice de la qualité de l'air (IQA) dans le secteur Champigny a été qualifié de "**mauvais**" a été de **111 heures réparties sur 27 jours en 2019** principalement sur les mois de janvier, décembre, février, mars et novembre dans l'ordre.

Nous pouvons donc maintenant dresser des statistiques sur 7 ans. La moyenne des six années antérieures était de 95 heures réparties sur 27 jours. On se situe donc un peu au-dessus de la moyenne pour ce qui est du nombre d'heures où l'indice est qualifié de mauvais.

2013	Bon	Acceptable	Mauvais	2014	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6298 h	2358 h	104 h	Heures	6586 h	2083 h	90 h
%	71,9%	26,9%	1,2%	%	75,2%	23,8%	1,0%
Jours	125 j	210 j	30 j	Jours	151 j	189 j	25 j
%	34,2%	57,5 %	8,2%	%	41,4%	51,8 %	6,8%

2015	Bon	Acceptable	Mauvais	2016	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6108 h	1940 h	80 h	Heures	7221 h	1491 h	72 h
%	75,1%	23,9%	1,0%	%	82,2%	17,0%	0,8%
Jours	147 j	176 j	17 j	Jours	177 j	164 j	25 j
%	43,2%	51,8 %	5,0%	%	48,4%	44,8 %	6,8%

2017	Bon	Acceptable	Mauvais	2018	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6943 h	1736 h	81 h	Heures	6222 h	2397 h	141 h
%	79,3%	19,8%	0,9%	%	71,0%	27,4%	1,6%
Jours	153 j	184 j	28 j	Jours	120 j	209 j	36 j
%	41,9%	50,4 %	7,7%	%	32,9%	57,3 %	9,9%

2019	Bon	Acceptable	Mauvais	2020	Bon	Acceptable	Mauvais
Heures	6945 h	693 h	111 h	Heures			
%	79,4%	19,4%	1,3%	%			
Jours	165 j	173 j	27 j	Jours			
%	45,2%	47,4 %	7,4%	%			

Une année 2020 particulière :

Avec les restrictions dues à la Covid19 et en particulier le couvre-feu, nous avons pu confirmer à de nombreuses reprises que le chauffage au bois était bien le principal responsable de l'augmentation de l'émission de particules fines en soirée dans le secteur Champigny.

Les mois d'hiver constituent toujours la période la plus critique. Le Comité qualité de l'air du Conseil de quartier de l'aéroport demeure vigilant et encourage la Ville de Québec à accroître la surveillance du respect des lois et règlements en vigueur :

- Sur les appareils de chauffage au bois qui constitue la plus importante source d'émission de particules fines au Québec;
- Sur l'interdiction de laisser le moteur de son véhicule en marche au ralenti pour une durée supérieure à 3 minutes.

REVITALISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE LORETTE

Les trois années du projet de revitalisation des berges de la rivière Lorette sont maintenant terminées. Nous sommes en attente du rapport final de l'APEL (Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord) qui chapeaute ce dossier.

SÉCURITÉ PRÈS DES ÉCOLES

Le dossier est piloté par M^{me} Maude Lortie et M. Sébastien Deveault. Dans le secteur Chauveau, des gestes ont été posés par la ville pour sécuriser le parcours scolaire des élèves pour se rendre à l'école Trois-Saisons. La construction d'un trottoir sur la rue Buffon a semé de l'inquiétude et du mécontentement chez les résidents lors de la présentation du projet. Après une rencontre avec eux, la ville a modifié son projet à la satisfaction des citoyens.

Dans le secteur Champigny, c'est l'accès à l'école Primevères via la rue Félix-Antoine-Savard qui est problématique. Le manque d'espace de stationnements, combiné aux vas-et-vient des automobiles qui

viennent reconduire les enfants soulèvent des questions de sécurité. Pour l'école Jouvence, l'ajout d'une clôture le long du parc-école a augmenté la sécurité des enfants, mais il manque toujours un trottoir sur la rue Saint-Yves.

STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2020-2024 DE LA VILLE DE QUÉBEC

La Ville de Québec a lancé ce projet afin d'améliorer la sécurité routière dans les rues des quartiers. Le CQA a déposé un projet en novembre afin de parler de la sécurité routière aux élèves du primaire. Le CQA va travailler en étroite collaboration avec les deux conseils établissement dans l'élaboration de projets dans les prochains mois.

TABLE CONCERTATION VÉLO (TCV)

Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. C'est M. Laurier Bérubé qui représente le CQA à cette Table. Lors de la rencontre de février, il a été question du bilan du projet pilote concernant le déneigement et l'entretien du corridor cyclable Père-Marquette, entre la colline Parlementaire et l'Université Laval. On a discuté également du Plan d'action quinquennal à venir, puisque le précédent prendra fin au printemps 2020. M. Bérubé est d'avis qu'on devrait encourager la réalisation d'une piste cyclable sur la route de l'Aéroport.

VISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (VDAAA)

Ce dossier est porté au sein du conseil de quartier par M. Lothar Marzell. Rappelons-le, le territoire du quartier de l'Aéroport représente plus de 75 % de la zone agricole de la ville de Québec. Dans notre plan d'action, dans l'axe d'intervention « Contribuer à la qualité de vie du milieu », le CQA a fait sien l'objectif de protection du territoire agricole et prévoit des actions contribuant à la réalisation de cet objectif. Il est important de considérer l'agriculture périurbaine à l'intérieur de l'agriculture urbaine.

Une séance d'information en ligne a eu lieu le 2 juin dernier, visant à faire connaître l'état d'avancement du plan. Dans le cadre de la consultation du plan d'action en agriculture urbaine, le CQA a transmis ses commentaires voulant qu'au moins la problématique des terres agricoles sises à l'intérieur des limites de la ville soit reconnue dans le plan d'action et qu'ultérieurement une vision ou politique de l'agriculture périurbaine puisse être définie.

CONCLUSION

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Les dossiers n'avancent pas toujours à la vitesse que nous aimerions, mais par nos actions, nous arrivons à faire bouger les choses. Une mention d'appréciation à M. Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec pour son excellente collaboration.

Réjean Martel, président du C.A.
Conseil de quartier de l'Aéroport

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

2,1 LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique¹ adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

2,2 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne-ressource du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

En 2020, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président	M. Sébastien Deveault	Administrateur
M. Laurier Bérubé	Vice-président (octobre)	Mme Maude Lortie	Administratrice
Mme Aline Dumont	Secrétaire	M. Lothar Marzell	Administrateur
Mme Alicia Montoni	Trésorière (depuis juin)		
M. Benoît Lemieux	Trésorier (jusqu'en avril)		

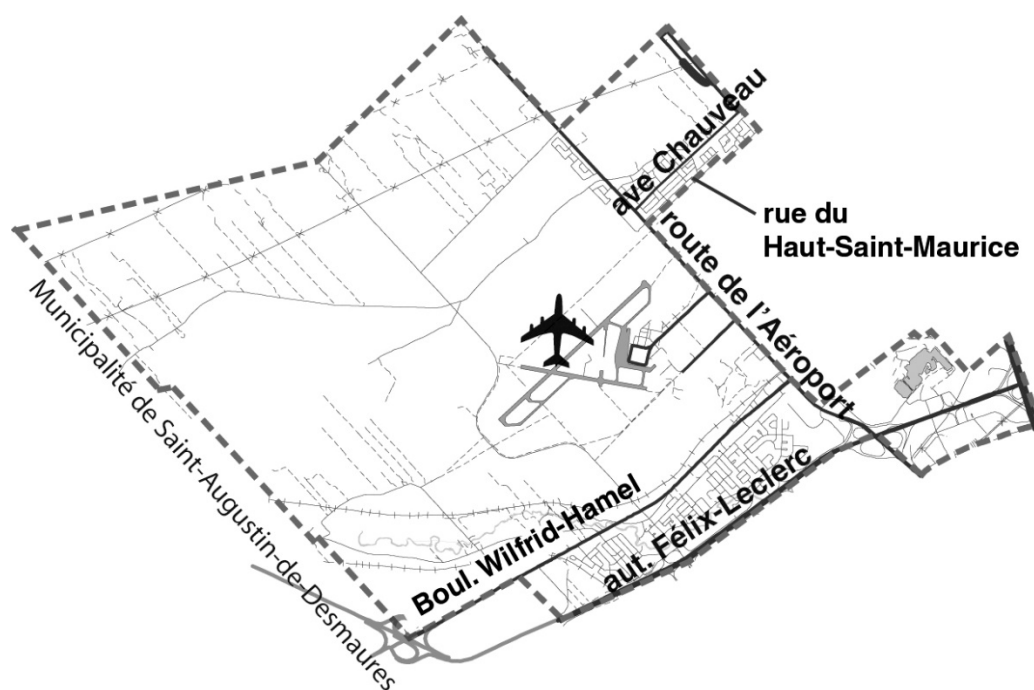
M. Rémy Normand, Conseiller municipal — district du Plateau

M^{me} Marie-Josée Savard, Conseillère municipale — district Cap-Rouge–Laurentien

¹ Règlement municipal R.V.Q. 204

2,3 LE TERRITOIRE DU QUARTIER

Le territoire du conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3,1 SÉANCES RÉGULIÈRES

Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et août. Au cours de l'année 2020, le conseil d'administration a tenu huit (8) séances qui ont eu lieu les 14 janvier, 11 février, 10 mars, 9 juin, 8 septembre, 13 octobre (assemblée générale annuelle), 3 novembre et 8 décembre. À partir de juin, les rencontres avaient lieu en vidéoconférence.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (Champigny au sud-ouest et Chauveau au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon (secteur Chauveau) ;
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny).

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, les citoyens sont invités à consulter l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville », le site Internet de la Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier et notre page Facebook. <https://www.facebook.com/Conseil-de-Quartier-de-l-Aéroport-de-Québec-2092583987656878/>.

3,2 PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, groupes de travail ou de consultation tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- Séance de travail sur l'agriculture urbaine dans la ville de Québec : M. Lothar Marzell, M. Laurier Bérubé et M. Benoit Lemieux étaient présents (16 janvier 2020)
- Solidarité familiales et Sécurité routière : M. Sébastien Deveault était présent (24 février 2020) ;
- Politique de participation publique : M. Lothar Marzell a participé à la séance d'information.
- M. Réjean Martel a participé à l'émission « Dans ma rue » à la station CKIA FM le 7 mars 2020.
- Table concertation vélo : M. Laurier Bérubé était présent le 20 mai 2020 et le 15 décembre 2020.
- Vision de l'habitation. Mme Alicia Montoni, M. Lothar Marzell et M. Sébastien Deveault y ont participé.
- Politique de viabilité hivernale (déneigement). M. Sébastien Devault et M. Réjean Martel étaient présents. (17 septembre 2020).
- Programme de soutien à la mobilisation en matière de sécurité routière. M. Sébastien Deveault et Mme Maude Lortie et Mme Alicia Montoni. (29 septembre 2020).

4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

4,1 PLAN D'ACTION 2020

Les membres du conseil de quartier ont identifié deux (2) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitent avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- Préserver la qualité de l'environnement et la qualité de l'air ;
- Protéger et mettre en valeur notre territoire agricole ;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs) ;
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers ;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier ;
- Préserver les boisés et les espaces verts ;
- Voir à la protection des berges de la rivière Lorette.

2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Développer une meilleure vie de quartier.
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

4,2 ACTIONS TOUCHANT LE PLAN D'ACTION 2020

Voici d'autres dossiers sur lesquels le conseil a travaillé durant l'année :

1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- **Dossier du déneigement** : L'entretien des rues, trottoirs et passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau et dans le rang Saint-Ange.
- **Consultation des CQ sur le projet de plan d'action en agriculture urbaine** : La Ville a lancé en 2019 un processus de consultation en vue de connaître des pratiques et idées pour développer un plan d'action en agriculture urbaine.
- **Secteur de l'intersection de l'avenue Notre-Dame et de la route de l'Aéroport** : il sera dorénavant interdit de virer à droite au feu rouge, de 7 h à 16 h, du lundi au vendredi, pour l'approche nord. L'approche sud demeure inchangée ; le virage à droite au feu rouge y est interdit en tout temps dû au manque de visibilité. Il y aura la présence d'un brigadier scolaire pour assurer la sécurité des écoliers. Cette décision fournit une réponse à la résolution CQA19-CA-55 émise par le CQ de l'Aéroport.
- **Boulevard Wilfrid-Hamel** : Le CAQ souhaite rencontrer des intervenants de la Ville pour discuter d'un futur réaménagement du boulevard Wilfrid-Hamel.
- **Dossier du parc industriel dans le secteur Champigny** : Le conseil entend toujours suivre de près ce dossier. Il s'agit d'implanter un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l'Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin).

2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Le conseil appuie les actions d'un groupe de citoyens qui veulent souligner les 60 ans du secteur Jouvence et le 350^e anniversaire de Champigny qui devait avoir lieu en 2020. Le tout est reporté en 2022.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur différents projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour les projets suivants :

DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE SUR PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À PLUSIEURS ZONES SITUÉES DANS LE QUARTIER DE L'AÉROPORT, R.C.A.3V.Q. 284 — DISTRICT ÉLECTORAL DE CAP-ROUGE–LAURENTIEN – QUARTIER DE L'AÉROPORT (SEPTEMBRE 2020)

Le projet de modification omnibus concerne des modifications proposées à cinq zones (36301Ha, 36304Cb, 36312Hb, 36313Cb et 36401Cb) ainsi que la création d'une nouvelle zone nommée 36463Ha, présentes dans le quartier de l'Aéroport.

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier de l'Aéroport, R.C.A.3V.Q. 284 — District électoral de Cap-Rouge–Laurentien – Quartier de l'Aéroport.

DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 36406CB, 36407HA ET 36408CD, R.C.A.3V.Q. 286 (7082 BOUL. WILFRID-HAMEL, QUARTIER DE L'AÉROPORT, DISTRICT CAP-ROUGELAURENTIEN) (NOVEMBRE 2020)

Une demande de modification de la réglementation d'urbanisme a été déposée dans le cadre d'un projet immobilier au 7082, boul. Wilfrid-Hamel. Le projet prévoit la construction d'un hôtel (usage autorisé) et d'un bâtiment résidentiel (usage non autorisé). La zone 36406Cb est une zone étendue qui englobe plusieurs propriétés qui ont front sur le boulevard Wilfrid-Hamel.

La modification de la zone 36406Cb permettrait la réalisation du projet de construction et anticiperait l'évolution future du territoire. Il est proposé de subdiviser cette grande zone en 4 nouvelles zones qui permettraient de poser les bases de la requalification de cette partie du boulevard Wilfrid-Hamel. L'ajout de la fonction résidentielle offrirait de nouvelles opportunités de développement de l'offre de logements en plus de rendre conformes plusieurs propriétés existantes. La mixité du secteur demeurerait toutefois avec le maintien de plusieurs usages commerciaux.

À LA MAJORITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement aux zones 36406Cb, 36407Ha et 36408Cd, R.C.A.3V.Q. 286 (7082 boul. Wilfrid-Hamel, quartier de l'Aéroport, district Cap-Rouge-Laurentien)

DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE —*Projet de modification au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, R.C.A.3V.Q. 288 (secteur de l'avenue Notre-Dame), quartier de l'Aéroport, district Cap-Rouge — Laurentien (décembre 2020)*

Le requérant désire subdiviser une partie du lot occupé par une résidence du reste de la terre agricole

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge relativement aux zones 36 406 Cb, 36407Ha et 36 408 Cd, R.C.A.3V.Q. 286 (7082 boul. Wilfrid-Hamel, quartier de l'Aéroport, district Cap-Rouge-Laurentien).

DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE —*Projet de modification au Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, R.C.A.3V.Q. 290 (secteur de l'avenue Jules-Verne), quartier de l'Aéroport, district Cap-Rouge — Laurentien. (décembre 2020)*

Le requérant, le Groupe Saillant, est propriétaire des concessionnaires Hyundai et Option Subaru, situés respectivement aux 1910 et 1900, avenue Jules-Verne. Il souhaite obtenir une permission temporaire pour une section du lot voisin, afin d'y entreposer des véhicules.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu À L'UNANIMITÉ de recommander l'approbation du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge R.C.A.3V.Q. **290** (secteur de l'avenue Jules-Verne), quartier de l'Aéroport, district Cap-Rouge — Laurentien.

4,4 AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES

- Débordement de la rivière Lorette : des travaux ont été réalisés à l'automne afin d'améliorer le fonctionnement du bassin de rétention.
- Prolongement des trottoirs sur la rue Paul-VI et l'avenue de la Famille.
- Amélioration de la signalisation à la sortie du restaurant Benny's afin que les automobilistes soient informés de la présence de la piste cyclable.
- La fréquence du fauchage des fossés le long des rangs Saint-Ange, Saint-Denis, Sainte-Anne, l'avenue Notre-Dame et la route de l'Aéroport a été réalisé sur les bords du chemin, mais pas dans le fond du fossé.
- Prolongement de l'autoroute 40 vers l'ouest ;
- Pavage des chaussées : Le rang Sainte-Anne requiert davantage que la réfection de la chaussée rapporte la conseillère municipale. Une question d'écoulement des eaux est en cause. Une proposition est à venir en provenance de l'ingénierie de la Ville.
- Fissure apparaît tout le long de la rue de Champigny Est malgré la réfection récente de la chaussée
- La réfection du viaduc surplombant l'autoroute Henri IV du boulevard Chauveau a fait disparaître les bordures de béton qui protégeaient les cyclistes de la circulation automobile.
- Une citoyenne demande d'évaluer la possibilité d'aménager un parc à skate/trottinette au parc Malraux.
- L'entretien des fosses septiques du rang Saint-Ange.

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Pour plus d'information, on peut consulter les procès-verbaux du conseil. Ils sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

RÉSOLUTION CQA-20-CA-03

Objet : Sentier piétonnier entre les écoles Trois-Saisons et l'Étincelle

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par Mme Maude Lortie, il est résolu de demander à la Ville des explications concernant le non-déneigement de la passerelle près des écoles Trois-Saisons et l'Étincelle alors qu'elle s'était engagée à la déneiger dans toute la mesure du possible, avec son équipement, au cours de l'hiver. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CQA-20-CA-04

Objet : Incorporation de pistes cyclables dans le projet du Réseau structurant de transport en commun

Considérant l'importance de se doter d'un réseau cyclable sécuritaire pour les citoyens pour améliorer leur condition de vie et particulièrement pour leur santé ;

Considérant que la sécurité des infrastructures cyclables est un des principaux freins à leur utilisation ;
Considérant l'augmentation constante du nombre de cyclistes ;

Considérant l'urgence climatique, il devient essentiel de favoriser des transports durables sans émission de CO₂ ;

Considérant que la mise en place d'infrastructures sécuritaires où les cyclistes sont séparés physiquement des automobiles est plus coûteuse, mais qu'un nouveau programme du gouvernement du Québec aide les municipalités à cet égard ;

Considérant que pour la mise en place du réseau structurant, notamment pour le tramway et le trambus, de nombreuses artères seront complètement remodelées pour accueillir ces nouveaux modes de transport et que l'inclusion de pistes cyclables protégées dans cette transformation sera beaucoup moins chère que si celles-ci sont faites après-coup ;

Considérant qu'il n'y a pas de véritables axes cyclables continus et protégés est-ouest et nord-sud, et que les parcours de tramway et trambus pourraient être la base de ceux-ci ;

SUR PROPOSITION de M. Laurier Bérubé, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu que le conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de considérer l'implantation de pistes cyclables physiquement séparées pour l'ensemble des parcours du tramway et des trambus et que les coûts supplémentaires soient demandés au gouvernement provincial pour ne pas augmenter le budget total du projet. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CQA-20-CA-09

Objet : initiative citoyenne, fête 60 ans Jouvence, 350 Champigny

Sur proposition de Mme Maude Lortie, appuyée par Mme Aline Dumont, il est résolu par les membres du conseil de quartier de l'Aéroport d'appuyer l'organisation d'une fête de quartier voulant souligner les 60 ans du quartier de Jouvence et célébrer les 350 ans d'existence du quartier de Champigny, en encourageant le dépôt d'un projet dans le cadre du pouvoir d'initiative administré par la Ville de Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CQA-20-CA-14

Objet : Demande d'analyse à la Ville concernant une problématique de sécurité routière à l'intersection de la rue Frenette et de l'avenue Notre-Dame

Considérant la représentation citoyenne des résidents des rues Frenette, Marcel, Émile-Genest et Francis-Jammes qui craignent pour leur sécurité en lien avec le feu de circulation installé à l'intersection de la rue Frenette et de l'avenue Notre-Dame ;

Considérant le positionnement trop élevé du feu de signalisation sur l'avenue Notre-Dame pour prévenir à temps un conducteur de sa présence ;

Considérant un grand nombre d'accidents impliquant des résidents survenus à cette intersection ces derniers mois ;

Considérant que cette intersection est la seule voie possible, pour les résidents, de sortir de ce secteur ;

Considérant une visibilité réduite pour les automobilistes en provenance de la rue Frenette, voulant s'engager à droite ou à gauche sur l'avenue Notre-Dame, mettant ainsi en péril la sécurité des automobilistes, cyclistes et piétons ;

Considérant une circulation accrue sur l'avenue Notre-Dame ces dernières années en raison notamment de développements domiciliaires environnants ;

Considérant une vitesse élevée observée ces dernières années chez les automobilistes circulant sur l'avenue Notre-Dame ;

À L'UNANIMITÉ, il est résolu par les membres du conseil de quartier de l'Aéroport de demander à la Ville de Québec de procéder rapidement à une analyse de l'intersection de la rue Frenette et de l'avenue Notre-Dame, afin d'assurer la sécurité des citoyens du secteur et des autres usagers de la route. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CQA-20-CA-35

Objet : Don du CAQ

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par Mme Alicia Montoni, il est résolu que le CQA fasse un don de 100 \$ à la Société canadienne du cancer en témoignage de sympathie pour le décès de Mme Francine Lafrenière survenue le 16 octobre 2020. Durant plus de 9 ans, Mme Lafrenière a agi comme secrétaire de soutien au sein du CQA. Nous perdons une grande collaboratrice. Elle était une personne rigoureuse et attentionnée. Merci pour tous les services que vous nous avez rendus. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

En 2020, le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 900,00 \$.

Alors que le bilan démontrait un actif net non affecté au début de l'exercice 2020 de 672,87\$, il était de 922,08\$ à la fin de celui-ci, pour des dépenses totales de 616,00\$. Une somme globale de 480,00 \$ fut utilisée afin de défrayer les honoraires de la secrétaire de réunion (6 rencontres à 80,00 \$ chacune).

En novembre, ce fut le paiement habituel de 36,00 \$ pour la mise à jour annuelle du dossier du CQA auprès du Registraire des entreprises (RE).

Un don à la Société Canadienne du Cancer de 100,00\$ a été effectué au nom du Conseil de Quartier de l'Aéroport en l'honneur de Mme Francine Lafrenière (CQA-20-CA-35).

Enfin, des frais bancaires mensuels fixes d'utilisation de 2,95 \$ (de janvier à décembre) au compte #150 502 à la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, à L'Ancienne-Lorette (35,40 \$) ont été encourus.

Conséquemment, au 31 décembre 2020, il y avait donc une somme de 864,90\$ dans le compte bancaire et 57,18 \$ en argent comptant dans la petite caisse (montant arrondi de 922 \$).

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2020

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>922 \$</u>	<u>673,00 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Actif net		
Non affecté	<u>922 \$</u>	<u>673,00 \$</u>

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

Réjean Martel, président

Alicia Montoni, trésorière

Rapport annuel 2020, Conseil de quartier de l'Aéroport

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 DÉCEMBRE 2020**

	2019	2019
	<u> </u>	<u> </u>
	\$	\$
Produits		
Subventions — Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>900 \$</u>	400,00 \$
Conseil de quartier de l'Aéroport		
	<u>900 \$</u>	<u>400,00 \$</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>616 \$</u>	860,00 \$
Projets		
		<u> </u>
		<u> </u>
Excédent des produits par rapport aux charges	+249 \$	-460,00 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	673 \$	1133,00 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	922 \$	673,00 \$
	<u> </u>	<u> </u>